

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 23 septembre 2021, s'est réuni le 30 septembre 2021 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 43 jusqu'à 18h25 puis 44 jusqu'à 19h25, 45 jusqu'à 19h50 puis 44
Votants : 50 jusqu'à 18h25, puis 52
Secrétaire de séance : Marie-Louise GRISEL

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Denez DUIGOU
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE (arrivée à 19h25), Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Danièle KHA, Patrick TANGUY, Pascale DOUINEAU (départ à 19h50), Michel FORGET, Danièle BROCHU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT (arrivée à 18h25), Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Isabelle MOIGN (MOELAN), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Gérard JAMBOU (QUIMPERLE), Leslie COLLINS (REDENE), Florence PENCHE (RIEC)

POUVOIRS :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO) a donné pouvoir à Jean-Luc EVENNOU (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Loïc PRIMA (CLOHARS) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX) jusqu'à 19h25
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Patrick TANGUY (QUIMPERLE) à partir de 19h50
 Leslie COLLINS (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
 Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Aude MARSILLE (RIEC)

VIE COURANTE
19- FINANCES

Décision modificative au budget annexe Eau Régie

Dans le cadre de la facturation aux usagers, Quimperlé communauté perçoit deux redevances pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (redevance pollution d'origine domestique et redevance pour modernisation des réseaux de collecte).

Ces redevances doivent ensuite être reversées à l'Agence de l'Eau.

En 2021, Quimperlé communauté a signé une nouvelle convention avec l'Agence de l'Eau modifiant les modalités de reversement.

Jusqu'en 2020, les versements à l'Agence de l'Eau s'effectuaient l'année suivant leur perception. Depuis 2021, les versements s'effectuent l'année même de leur perception.

Quimperlé communauté a donc avancé d'une année les trois quarts de ses versements (sans changer ses recettes).

Les crédits prévus au budget étant insuffisants pour faire face aux versements pour environ 571 000 €, il convient donc de modifier le budget. Il est proposé de financer cette dépense en augmentant d'une part les recettes de facturation pour 471 000 € et de réduire d'autre part les crédits alloués en dépenses de personnel de 100 000 € (des recrutements initialement prévus en 2021 interviendront seulement en fin d'année).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
014	701249	Reversements à l'agence de l'eau - redev pollution domestique	506 000,00	400 000,00	906 000,00
014	706129	Reversements à l'agence de l'eau - redev modernisation résx	163 000,00	171 000,00	334 000,00
012	6411	Salaires, appointements, commissions de bases	1 190 200,00	-100 000,00	1 090 200,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en €				471 000,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2021	DM3	Alloué après DM
70	70111	Ventes d'eau aux abonnés	4 014 000,00	471 000,00	4 485 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT en €				471 000,00	

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la décision modificative au budget annexe Eau Régie 2021 telle que proposée.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la décision modificative au budget annexe Eau Régie 2021 telle que proposée.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,
 Sébastien MIOSSEC